

Annexe n°1

Liste des priorités dans le mouvement local au 1^{er} septembre 2019
en cas de réorganisation de services

En cas de demandes concurrentes pour un même service, l'ordre de classement sera le suivant :

1. Priorité pour suivre son emploi et ses missions
(obligation si même commune)

2. Priorité pour rester sur son service d'origine en cas de vacance

3. Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature
sur sa commune d'affectation

4. Priorité pour tout emploi vacant situé sur sa commune d'affectation

5. Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature
sur l'ensemble de la direction

6. Priorité pour tout emploi vacant sur sa direction

Au sein d'un même niveau de priorité (1,2...6), les vœux exprimés pour un même service seront classés selon l'ancienneté administrative des agents au 31.12.N-1 (grade-échelon-date de prise de rang).

Annexe n°2

Liste des services pour lesquels une priorité fonctionnelle pourra être demandée

La priorité fonctionnelle pourra s'exercer entre services d'affectation locale de même nature (selon les services présents dans chacune des communes / directions).

La priorité fonctionnelle ne concerne pas les services de direction, ni les emplois pourvus au choix.

DIRECTIONS TERRITORIALES

SI AFFECTATION LOCALE =====> PRIORITE FONCTIONNELLE POUR	
Service des impôts des particuliers Trésoreries impôts	Service des impôts des particuliers, trésoreries impôts
Service des impôts des entreprises	Service des impôts des entreprises
Paierie départementale Paierie régionale Trésorerie hospitalière Trésorerie municipale Trésorerie OPH Trésorerie Secteur local Trésorerie Secteur local et amendes	Paierie départementale, Paierie régionale, Trésorerie hospitalière, Trésorerie municipale, Trésorerie OPH, Trésorerie Secteur local, Trésorerie Secteur local et amendes
Trésorerie mixte	Trésorerie mixte
Service de publicité foncière Service de publicité foncière et de l'enregistrement	Service de publicité foncière, Service de publicité foncière et de l'enregistrement
Centre des impôts fonciers Pôle de topographie et de gestion cadastrale	Centre des impôts fonciers, Pôle de topographie et de gestion cadastrale
Service des impôts des particuliers et entreprises	Service des impôts des particuliers et entreprises
Pôle de contrôle et d'expertise	Pôle de contrôle et d'expertise
Brigade départementale de vérification	Brigade départementale de vérification
Brigade de contrôle et de recherche	Brigade de contrôle et de recherche
Trésorerie amendes	Trésorerie amendes

Service départemental de l'enregistrement	Service départemental de l'enregistrement
Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine Brigade contrôle de fiscalité immobilière	Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine, Brigade contrôle de fiscalité immobilière
Pôle de recouvrement spécialisé	Pôle de recouvrement spécialisé
Services techniques	Services techniques

DIRCOFI

SI AFFECTATION LOCALE =====> PRIORITE FONCTIONNELLE POUR	
Brigade régionale de vérification Brigade d'études et de programmation	Brigade régionale de vérification, brigade d'études et de programmation

DNVSF

SI AFFECTATION LOCALE =====> PRIORITE FONCTIONNELLE POUR	
Brigade de contrôle des revenus Brigade patrimoniale Service de contrôle des valeurs mobilières	Brigade de contrôle des revenus, brigade patrimoniale, service de contrôle des valeurs mobilières

Les priorités et garanties offertes aux agents en DISI seront précisées dans le cadre plus général des règles d'accompagnement de la réorganisation des services informatiques.